



# Compte rendu FSU

## CHSCTD extraordinaire

### Lundi 17 mai 2021

**Pour la FSU : Hélène ALLANIC, Philippe ASCASO, Christophe BOUCHEZ, Guillaume HILY et Marc MEUNIER**  
UNSA : 2, FNEC FP FO : 3

L'IA-DASEN préside l'instance accompagné du secrétaire général, de la médecine de prévention, de la conseillère de prévention et de l'adjoint au chef de la DIPRED.

Déclarations liminaires de la FSU et de la FNEC-FP-FO

L'IA-DASEN commence par faire un point sur la situation sanitaire du département.

A la date du vendredi 14 mai en fin de journée :

Le taux d'incidence moyen du département est de 246, donc en baisse. (France : 183, Hauts de France : 236)

Par contre, il y a une disparité importante de ce taux d'incidence par bassin :

- Laon : 460
- Thiérache : 349
- Agglomération de Soissons : 346
- Les autres bassins sont aux environs ou en-dessous de 200

Le taux de positivité est de 7,1, il est en baisse.

Les hospitalisations en cours sont en baisse.

Le taux d'occupation en réanimation reste stable et ne diminue pas.

La situation du département s'améliore mais avec des disparités.

L'IA-DASEN annonce que les campagnes de tests sont renforcées.

**Seule la FSU a fait parvenir des points à aborder lors de ce CHSCTD.**

L'IA-DASEN prend la liste pour y répondre point par point.

- **Bilan des tests salivaires**

Sur la période du 9 mars au 12 mai : 20515 tests ont été réalisés (principalement dans le primaire). Avec un taux de positivité de 0,28%, soit, 58 cas positifs.

Il est à souligner que le taux d'engagement des parents est important et se situe à la hauteur de 77% des effectifs totaux des élèves.

L'IA-DASEN annonce qu'il va transmettre la liste des lieux de tests. Le principe est de toujours aller vers les taux d'incidence les plus élevés. La préparation se fait la semaine précédente avec la prise de contact avec le laboratoire. Puis les infirmières et infirmiers scolaires accompagnés de médiateurs LAC (recrutement de 14 médiateurs lutte anti COVID) et de personnels des laboratoires vont sur site pour les prélèvements salivaires.

En réponse à la question de la FSU, l'IA-DASEN annonce qu'aucun des 4 laboratoires n'effectue de prélèvement salivaire par écouvillon (*ce qui est plus facile pour les élèves de maternelle que de « cracher » dans un pot*).

- **Nombre de personnels touchée par la COVID**

Le 14/05 soir : 2 enseignant.es de maternelle et 3 enseignant.es d'élémentaire

- **Nombre de classes fermées pour cause COVID**

Le 14/05 soir, 98 classes :

- 12 classes maternelles,
- 33 classes élémentaires,
- 32 classes en collège,

21 classes en lycée.

L'IA-DASEN précise que l'enseignant.e a les deux possibilités pour travailler à distance, soit travailler de son lieu de travail, l'école ou alors de son domicile.

Devant l'incompréhension pleine de bon sens de la médecin de prévention, qui annonce que s'il y a un cas COVID élève dans une classe, l'enseignant.e est en isolement donc à son domicile, il est rappelé que la FAQ précise que l'enseignant.e n'est, à la base, pas considéré.e comme cas contact.

- **Nombre de classes fermées pour cause de non remplacement**

Jour	L 17/05	M 11/05	L 10/05	V 7/05	J 6/05	M 4/05	L 3/05	V 30/04	J 29/04
nb classes non remplacées	32	34	17	40	19	22	25	24	27

La FSU intervient pour signaler que la gestion du retour des élèves chez eux peut être complexe et repose essentiellement sur la direction d'école au détriment de leur gestion de classe. Avec ce retour systématique, le manque de moyen de remplacement est palpable, et la gestion de certains parents peut être compliquée et dégrade considérablement les conditions de travail.

L'IA-DASEN fait le constat que sur les 2800 classes du département, seules 25 sont non remplacées et annonce que certain.es titulaires remplaçant.es sont en congés (sans dénigrer leur droit à congés).

- **Contractuel.les**

Le recrutement de 5 contractuel.les pour le 1<sup>er</sup> degré correspond au contingent académique, les contrats ont été faits par période, et là, les contractuel.les sont recruté.es jusqu'au 6 juillet.

Les contractuel.les sont plutôt affecté.es sur les zones du département qui étaient déjà déficitaires dès le démarrage de l'année.

Une capacité complémentaire de recrutement de 3 contractuel.les a été accordée et est en cours.

Pour le 2<sup>nd</sup> degré, les conditions de recrutement et de salaire sont comme pour le 1<sup>er</sup> degré sauf que c'est directement géré par le rectorat.

- **Panel itératif des tests**

*L'école d'Oulchy et le collège de Ribemont font partie du panel académique où tous les 15 jours, des tests sont pratiqués.*

Les tests se pratiquent avec un faible taux de positivité, voir une positivité nulle. Les familles sont fortement engagées.

Il n'y a pas d'augmentation des tests positifs.

- **Conditions de travail des infirmières et infirmiers scolaires**

La FSU s'inquiète fortement de la charge de travail de cette catégorie de personnel : en plus de leurs missions s'ajoutent celles liées à la passation des tests dans les écoles, collèges et lycées.

L'IA-DASEN assure du regard attentif des conditions de travail de ces personnels. Effectivement, le corps est particulièrement engagé et très présent. Pendant les congés tou.tes ont reçu la consigne de prendre du repos, mais près de la moitié d'entre eux.elles se sont proposé.es en soutien dans les hôpitaux, ceci sur la base du volontariat bien sûr.

Il assure qu'eux.elles sont souvent vues, et « qu'on prend grand soin de nos infirmières ». La priorité actuelle est la lutte anti COVID.

- **Capteur CO<sub>2</sub>**

L'IA-DASEN annonce qu'il y a des préconisations et qu'il y a des avancées au niveau départemental.

La conseillère de prévention annonce qu'elle a réussi à obtenir 10 capteurs qui vont servir dans le cadre de mesures dans des lieux qui ont fait l'objet de remontées de défaut d'aération. L'idée est d'avoir un regard croisé entre les remontées et les mesures, ceci dans le but d'émettre des préconisations pour que les collectivités engagent des travaux de réfection.

La FSU rappelle que beaucoup de lieux de travail ne bénéficient pas d'une ouverture permettant le renouvellement de l'air ambiant. Un recensement des ouvrants et de leurs éventuels dysfonctionnements permettrait d'avoir une vue d'ensemble et de programmer la mesure de CO<sub>2</sub> sur certains lieux qui n'ont pas fait état de la problématique de l'aération.

L'IA-DASEN annonce avoir émis plusieurs avis favorables dans le cadre du « plan de relance », pour des travaux sur des portes et fenêtres. Soit environ une vingtaine d'écoles, il espère que cela correspond aux écoles qui en ont le plus besoin.

La FSU rappelle que la pose de capteur CO<sub>2</sub> sur tous les lieux de travail n'est pas seulement pour la COVID mais aussi pour le futur.

L'IA-DASEN confirme que c'est effectivement un achat sur la durée.

- **FAQ COVID et communication**

La FSU rappelle que les mises à jour de la FAQ ne sont pas systématiquement transmises. Le besoin de communication est très important car à chaque nouvelle actualisation ne sont surlignées que les ajouts ou modifications et donc les précédentes actualisations sont invisibles et peuvent passer inaperçues.

L'IA-DASEN annonce qu'ils vont essayer de communiquer aux directions d'école chaque mise à jour.

La FSU demande qu'un rappel sur la tenue des réunions soit fait dans les établissements car, à ce jour, seules 6 personnes peuvent se réunir dans une même pièce. La FSU annonce que des conseils de classe se font en présentiel (plus de 6), que des établissements ont convoqué tous les enseignants en même temps la semaine du 26/4 au 30/4...

L'IA-DASEN confirme que la règle de la FAQ est toujours de rigueur et que toute organisation dérogatoire n'a pas lieu d'être.

*La FSU vous invite à ne pas participer à des réunions de plus de 6 personnes dans une même pièce et de nous faire remonter toutes éventuelles pressions. Attention, une réunion avec plus de 6 personnes peut être organisée si un mode hybride est proposé : par exemple, plusieurs salles pour contenir toutes les personnes avec de la visio ou audio conférence proposée.*

*Faire remonter à son syndicat de la FSU toutes organisations en dehors du cadre réglementaire !*

L'IA-DASEN précise que si la règle est modifiée des formations pourraient se dérouler en présentiel.

Actuellement, la formation des « nouveaux » directeurs et directrices est prévue en distanciel et il est aussi prévu de reporter quelques formations.

- **Vaccination**

La FSU a rappelé que les propos du rectorat et de la DSDEN étaient bienveillants envers les personnels volontaires à la vaccination et que les ASA seraient vues au cas par cas et que dans la réalité, des ASA ont été refusées en masse sans forcément d'étude individuelle. Ceci entre le 4 mai et le 7 mai.

L'IA-DASEN précise qu'à ce jour, tous les personnels peuvent avoir un créneau du jour au lendemain. Il faut distinguer la temporalité, d'abord 55 ans et plus, puis 50 ans puis tout le monde.

Dans tous les cas, c'est le préfet qui a la responsabilité de l'organisation, là-dessus l'EN n'intervient pas.

Le secrétaire général annonce que toutes les demandes sont examinées avec bienveillance. Les plannings sont de plus en plus intenses, un grand nombre de personnel se fait vacciner. Il y a vraiment une attention particulière dans les services.

La FSU rappelle qu'elle est toujours en attente de priorisation des personnels de l'éducation nationale et que dans cette priorisation, les personnels de l'EN en contact avec des élèves sans masque soient prioritaires.

L'IA-DASEN rappelle le choix par tranches d'âge et non par métier sauf pour les métiers dans le médical.

*La FSU précise que pour tout arrêt consécutif aux effets secondaires indésirables de la vaccination, il faut demander un arrêt spécifiant que la COVID est la cause. Si besoin un certificat de son médecin pourra être demandé pour éviter d'être carencé.*

- Autotests

L'IA-DASEN annonce que les autotests ont été livrés pour les enseignant.es et les lycéen.nes.

La logistique n'est pas départementale, mais nationale pour les collèges, les lycées et les réapprovisionnements des circonscriptions.

La totalité des personnels n'a pas été livrée, progressivement, les remontées sur le nombre d'autotests manquants par catégorie de personnels sont faites.

Le secrétaire général annonce que le conditionnement des autotests est varié : boîtes de 5, sacs de 5, lots de 25... le principe est le même à chaque fois.

Les livraisons sont effectuées à un rythme hebdomadaire.

La 2<sup>nd</sup> livraison doit se faire cette semaine pour les circonscriptions.

La priorité a été donnée aux enseignant.es face aux élèves.

La FSU intervient pour demander des autotests pour tous les personnels en contact avec des usagers ou des personnels : AED, CPE, personnels en circonscription, AESH... Ceci en nombre suffisant pour suivre la préconisation de 2 tests par semaine.

L'IA-DASEN précise que les autotests pour les personnels se déroulent à domicile et pour les lycéens sur site avec des personnels dédiés. Toutes les situations décrites par la FSU ont fait le sujet d'une remontée au rectorat puis au ministère. Ceci dans le but d'ajustements.

En réponse à la FSU, l'IA-DASEN rappelle qu'effectivement il est primordial de maintenir et garantir les gestes barrières car, ni la vaccination, ni les autotests n'empêchent la circulation du virus. Il est intervenu à ce sujet en conseil d'IEN ainsi qu'avec les chef.fes d'établissement. **Dans les écoles, collèges et lycée, il faut continuer à expliquer et appliquer les gestes barrières.**

- Situation particulière d'un collègue

Le secrétaire général explique qu'un échange a eu lieu. Le rappel des missions des personnels a été fait. Cependant certain.es AESH sont en arrêt. Un travail en lien avec le service de l'école inclusive est mené. La FSU précise que depuis, la description faite par téléphone le 4 mai est toujours actuelle.

La FSU précise que ce matin encore des AESH avaient pour mission la surveillance de la cour et qu'aucun AED n'a été affecté à l'établissement.

La FSU propose une visite de CHSCTD dans cet établissement dès la rentrée prochaine afin d'aller voir sur site et rencontrer les personnels, car voilà plus d'un an que ce collègue est présent dans notre instance.

L'IA-DASEN valide le principe de cette visite dans le cadre du CHSCTD car elle fait l'unanimité des membres des organisations syndicales.

- CITIS imputabilité au service de la COVID

La FSU demande la communication systématique de la demande de Congés pour Invalidité Temporaire Imputable au Service (CITIS) maladie professionnelle aux personnels qui annoncent avoir contracté la maladie sur leur lieu de travail.

La FSU précise qu'il est important que les remontées se fassent, ne serait-ce pour une simple gestion comptable. De plus, cette démarche de constitution de dossier est nécessaire pour les personnels.

Après discussion sur le cadre législatif, la difficulté de cette demande particulière, la démarche réellement compliquée de recherche de preuves pour l'agent et pour l'analyse dans les services, l'IA-DASEN accède à la demande de la FSU et la transmission sera faite.